



NATURA 2000



Suivi des amphibiens

En 2015, le suivi des amphibiens des Chaumes d'Avon a été reconduit. Il s'agit d'inventorier les espèces présentes sur un échantillon représentatif de 28 mares, et de rechercher l'emblématique Triton crête protégé au niveau européen. Ce ne sont pas moins de 13 espèces d'amphibiens qui ont été contactées (traces, repérages visuels, écoute,...) sur le secteur ! L'étude révèle également une colonisation progressive des mares créées en 2010 et la présence du Triton crête sur 12 des 28 mares. Même si ce chiffre est relativement stable, il convient toutefois de rester prudent car nous assistons à de probables extinctions locales sur certaines mares pourtant suivies depuis plusieurs années.

Les études montrent que la probabilité de présence du Triton crête dans une mare est d'autant plus importante que le réseau de mares est dense. C'est pourquoi le Conservatoire, en plus de la création de nouvelles pièces d'eau sur ses parcelles, intervient auprès du monde agricole pour inciter à conserver et entretenir les mares dans les prairies.



Huppe fasciée
© T. Héault

Le Conservatoire Régional d'Espaces Naturels est animateur du site Natura 2000 des Chaumes d'Avon pour le compte de la commune de Pamproux. Depuis 1996, ses actions de maîtrise foncière visent à préserver la flore et les espèces animales rares du secteur. Si vous êtes propriétaire vendeur, ou simplement désireux de voir votre parcelle gérée de façon à en protéger la biodiversité, vous pouvez contacter le CREN aux coordonnées ci-dessous ; l'achat de votre parcelle ou un bail peut être envisageable.

Pour tout renseignement, contacter l'animatrice du site Natura 2000 :



Justine Vidal

Antenne Deux-Sèvres du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
45 rue Villersexel - 79000 Niort

05 49 73 97 36 - 06 17 90 62 11
vidal@cren-poitou-charentes.org

www.cren-poitou-charentes.org

Natura 2000, pour en savoir plus...

Le site de la DREAL Poitou-Charentes : www.poitou-charentes.ecologie.gouv.fr

Le site de la commission européenne avec la lettre Natura 2000 :
http://ec.europa.eu/environment/nature/natura2000/index_en.htm

Opérateur local : Chargé de l'élaboration et de la mise en oeuvre du document d'objectifs : Conservatoire Régional d'Espaces Naturels de Poitou-Charentes
44, Boulevard Pont-Achard - 86000 POITIERS / tél : 05 49 50 42 59 / fax : 05 49 50 42 47 / contact@cren-poitou-charentes.org / www.cren-poitou-charentes.org

Chargeée d'études, coordinatrice : Justine Vidal

La Lettre d'information « Les échos des Chaumes d'Avon » est une publication du Conservatoire Régional d'Espaces Naturels
Rédactrice en chef : Justine Vidal / Conception-maquette : Valérie Babin / Impression : Imprimerie Scriptor - 86000 Poitiers - ISSN 1968-9535



Credit photos © Coll. CREN-PC sauf mention contraire



NATURA 2000



Triton marbre
© C. Aubertin

LES ECHOS DES CHAUMES D'AVON

Lettre d'information du programme Natura 2000
sur le site des « Chaumes d'Avon »



Édito

Le site Natura 2000 des Chaumes d'Avon est un bel exemple de territoire où espèces végétales et animales sont restées présentes en nombre et en diversité, grâce à la collaboration des différents acteurs de terrain.

Le maillage de haies, resté à l'état originel sur le camp militaire, encore bien présent même après une restructuration foncière dans les prairies de Bougon, laisse un paysage remarquable sur cette zone.

Forts de ces atouts, les communes concernées (Avon, Bougon et Pamproux notamment), l'autorité militaire et les éleveurs ont davantage pris conscience de ces enjeux environnementaux grâce aux interventions du CREN :

- sensibilisation des habitants par des sorties nature et animations diverses,
- bail emphytéotique avec les communes

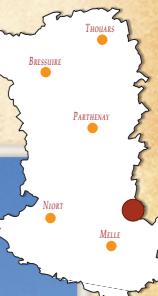
sur certains secteurs sensibles, permettant l'entretien favorable à la biodiversité,

- mise en place de mesures agro-environnementales avec les éleveurs pour une utilisation extensive des pâturages avec broyage des refus évitant ainsi l'enrichissement total.

La conservation du territoire des Chaumes d'Avon, en plus de son rôle sur la biodiversité, a également un impact très important sur la qualité de l'eau avec des répercussions très concrètes au niveau du bassin versant de la Sèvre niortaise.

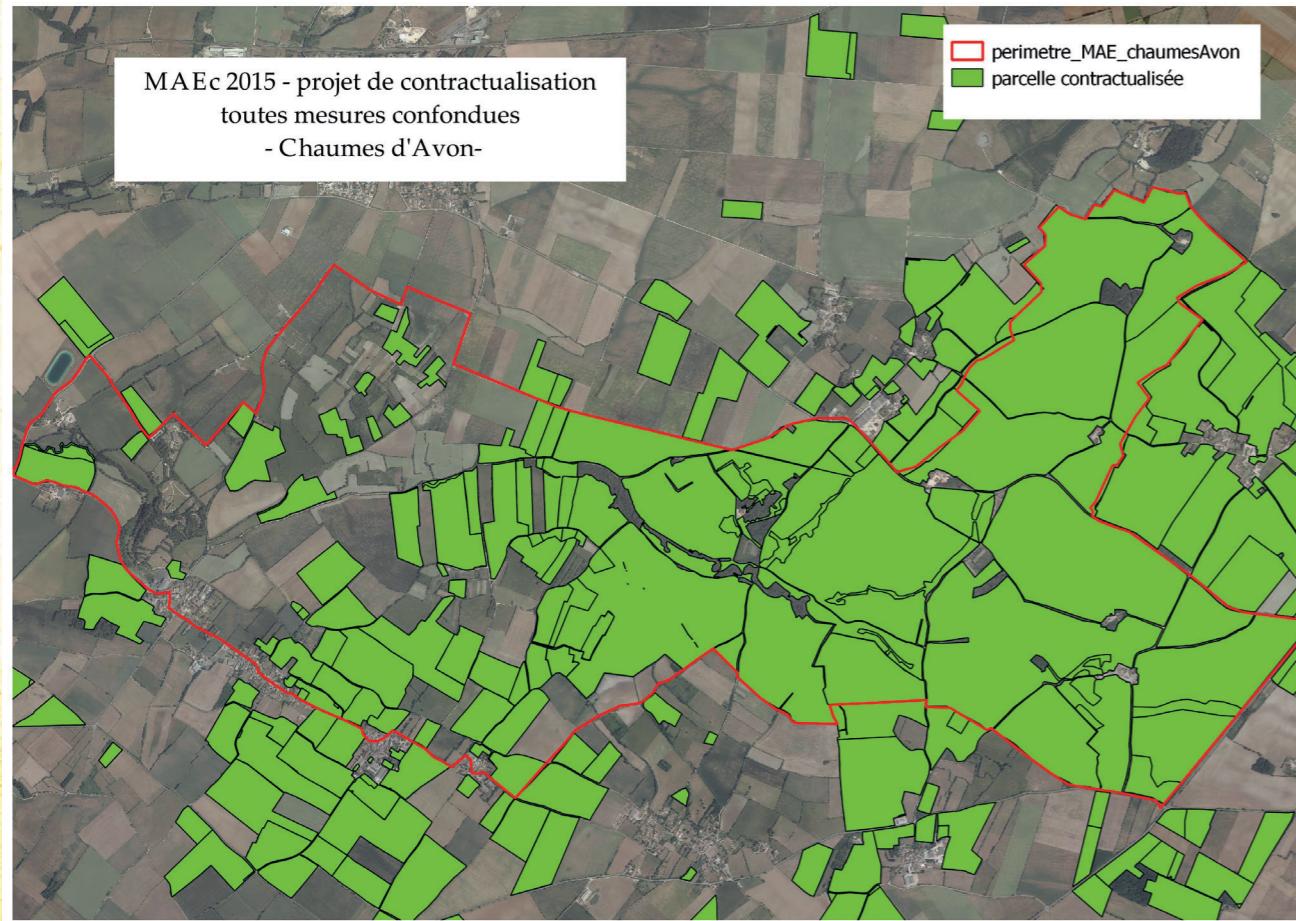
Nous devons continuer, chacun dans notre rôle, à faire vivre ces valeurs qui nous animent, pour transmettre ce patrimoine aux générations futures.

Bernard Comte, agriculteur,
maire de Bougon.



La préservation par le monde agricole

Une grande partie de l'année écoulée a été consacrée à la mise en place des nouvelles Mesures agri-environnementales et climatiques (MAEc). En effet, le secteur des Chaumes d'Avon bénéficie de ce type de mesures depuis 1998 avec les Opérations Locales Agri-Environnementales (OLAE), les Contrats territoriaux d'exploitation (CTE) et les Contrats d'agriculture durable (CAD), puis dernièrement de mesures agri-environnementales territorialisées (MAEt). Au regard de l'engagement des agriculteurs locaux (1 120 ha contractualisés en 2013 = 75 % du territoire MAEt soit 93 % de la Surface Agricole Utile), le Syndicat pour l'Étude et la Réalisation des Travaux d'Amélioration de la Desserte en eau potable (SERTAD), porteur de projet, et le CREN, animateur sur le terrain, ont souhaité renouveler l'opération.



Évaluation d'incidences

L'évaluation des incidences Natura 2000 a pour but de vérifier la compatibilité d'une activité ou d'un projet avec les objectifs de conservation du site. L'objectif est d'éviter d'éventuelles atteintes aux Habitats et aux Espèces d'intérêt communautaire présents dans le site Natura 2000, en adaptant parfois le projet de manière à éviter ou réduire de telles atteintes.

Le dispositif repose sur une liste nationale et deux listes locales (arrêtés préfectoraux du 8 avril

Les nouvelles mesures proposées aux exploitants en 2015 visent toujours à préserver le bocage et les pelouses sèches typiques des Chaumes d'Avon :

MAEc 2015	Objet mesure	Contractualisation prévisionnelle
Mesure Prairie	gestion des prairies sans fertilisation	81 ha
Mesure Pelouse	gestion extensive des pelouses sans fertilisation	606 ha
Mesure Haie	entretien des haies	9 000 ml
Mesure Mare	entretien des mares	-

Toutefois, la contractualisation a été moins forte que les années précédentes à cause de la mise en place de plafonds par exploitation et de nombreuses incertitudes concernant les cahiers des charges encore présentes au moment de la signature des engagements MAEc. L'animation des MAEc 2016 redémarrera en début d'année.

Militaires et biodiversité

Le terrain militaire d'Avon possède à lui seul une grande majorité des pelouses d'intérêt européen du site Natura 2000 (plus de 600 ha). Conscient de cet intérêt patrimonial important, le Conservatoire a dès 1997, signé une convention de partenariat et d'assistance technique pour la gestion des camps d'Avon et de Montmorillon avec le Ministère de la Défense. C'est fort de cette expérience qu'en 2009, le Ministère de la Défense et le Ministère en charge de l'écologie ont élaboré une convention cadre permettant désormais à tous les Conservatoires d'espaces naturels de signer des partenariats avec les autorités militaires. En décembre 2010, une nouvelle convention de partenariat pour la gestion du camp d'Avon est signée en associant la DREAL¹ et l'ONCFS². Arrivant à son terme, elle sera reconduite prochainement pour 5 ans.

Le CREN a ainsi pu réaliser en concertation et avec l'accord des autorités militaires, des suivis (flore, amphibiens...), des travaux de génie écologique (creusement de mares et d'ornières, élagages de chênes têtards...), proposer son appui et ses conseils, et communiquer sur ce partenariat.

